

Communiqué de presse CSA 9 février 2024 Groupes de Niveau.

## **Communiqué de presse CSA 9 février 2024 Groupes de Niveau.**

### **Comité social académique du 9 février 2024**

#### **Le SNALC favorable aux groupes de niveau si les moyens y sont.**

Face au bilan de l'échec de la classe hétérogène qui brise les élèves en difficulté et fait stagner les meilleurs, la remise en cause du passage automatique en classe supérieure, au conditionnement du passage aux lycées à la réussite au brevet des collèges et à la fin de l'index de correction pour les examens, le SNALC ne peut que saluer des annonces qui sont du bon sens. Nous demandons que l'actuelle Ministre ne casse pas cette dynamique.

Un groupe homogène à 15 élèves sera un soutien aux élèves en difficulté. Ne voit-on pas assez bien les conséquences de 50 ans de classes hétérogènes au collège ? Les élèves les plus faibles y sont tout simplement broyés et on les amène sans faire de bruit vers l'échec. Devrions-nous soutenir un système qui a fait les preuves de son caractère néfaste pour les élèves ?

Le SNALC a demandé que les moyens soient donnés pour ces groupes et qu'une souplesse soit assurée dans la réalisation des groupes de niveau. Il est inacceptable qu'on s'en prenne aux sections bi langues, au latin et aux groupes existant en sciences pour financer ce dispositif. Le SNALC n'acceptera pas qu'on s'en prenne aux classes d'excellence si vitales dans nos établissements publics réunionnais.

La dotation affectée à La Réunion, positive dans le primaire (+55) et dans Le secondaire(+45) a été déclinée dans les moyens accordés aux collèges et lycées de notre île.

Le Recteur nous a garanti que son message envers les directions allait dans le sens de la souplesse pour ne pas perturber les renforts horaires en langues, en latin et dans les groupes déjà existants. Il n'est pas question de faire du groupe de niveau à l'infini si les moyens affectés aux autres dispositifs dans le collèges sont menacés.

Face à ces demandes de Vigilance qui auraient été si bienvenues une semaine avant lors du premier CSA ( que le SNALC n'a pas boycotté) le SNALC s'est abstenu ainsi que le SGEN. Les autres syndicats se sont opposés à la répartition des dotations dans l'académie.

Le bureau académique du SNALC Réunion.

Jérôme MOTET SNALC Réunion.

## **Communiqué de presse projet**

### **Comité social académique du 9 février 2024**

#### **Le SNALC pour les groupes de niveau sous condition.**

Face au bilan de l'échec de la classe hétérogène qui brise les élèves en difficulté et fait stagner les meilleurs, la remise en cause du passage automatique en classe supérieure, du conditionnement du passage aux lycées à la réussite au brevet des collèges et à la fin de l'index de correction pour les examens, le SNALC ne peut que saluer des annonces qui sont du bon sens.

Un groupe homogène à 15 élèves sera toujours meilleure qu'une classe hétérogène si injuste et porteuse d'échecs pour les plus faibles.

Néanmoins le SNALC a demandé que les moyens soient donnés pour ces groupes et qu'une souplesse soit assurée dans la réalisation des groupes de niveau. Il est inacceptable qu'on s'en prenne aux sections bi langues, au latin et aux groupes existant en sciences pour financer ce dispositif. Le SNALC n'acceptera pas qu'on s'en prenne aux classes d'excellence si vitales dans nos établissements publics.

La dotation affectée à La Réunion, positive dans le primaire (+55) et dans Le secondaire(+45) a été présentée dans les dotations accordées aux collèges et lycées de notre île.

Le Recteur nous a garanti que son message envers les directions allait dans le sens de la souplesse pour ne pas perturber les renforts horaires en langues, en latin et dans les groupes déjà existants.

Face à ces demandes de Vigilance qui auraient été si bienvenues une semaine avant lors du premier CSA, le SNALC s'est abstenu ainsi que le SGEN.

Les autres syndicats se sont opposés à la répartition des dotations dans l'académie.

Le bureau académique du SNALC - REUNION